



Séparation pension alimentaire et garde d'enfants

Par **Alex59187**, le **13/03/2019** à **10:09**

Bonjour

Mon mari et moi sommes séparés depuis un mois mais nous ne souhaitons pas divorcer pour le moment.

Est-il possible de vivre ainsi ?

Est-il possible de fixer des accords amiables pour les enfants (pension alimentaires et droits de visite....)

Merci à vous

Par **youris**, le **13/03/2019** à **10:28**

bonjour,

tout est possible si vous trouvez un accord avec votre mari, mais malheureusement ce genre d'accord ne tient plus quand les personnes séparées retrouvent un compagnon ou une compagne.

tant que vous n'êtes pas divorcés, les droits et obligations des époux demeurent

salutations

Par **Alex59187**, le **13/03/2019** à **12:33**

Merci de votre réponse.

Je reviendrais vers vous si besoin.

Salutations